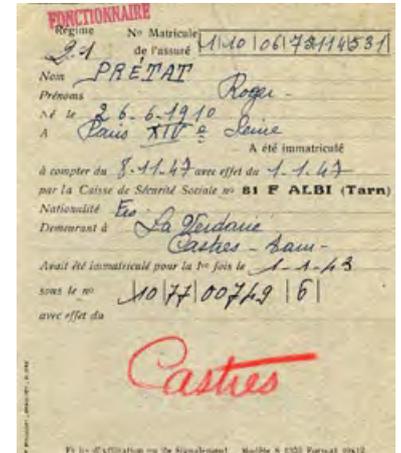


LE DESSOUS DES CARTES

retour sur image

De la carte d'immatriculation et d'affiliation, à la carte Vitale, la carte d'assuré a été le reflet des évolutions de l'Assurance Maladie...



Carte d'assuré jusqu'en 1947



Carte d'assuré au 1er janvier 1947



1998



2007

Si la Sécurité Sociale est née le 4 octobre 1945, il faudra attendre le 7 octobre 1946 pour que la Caisse Primaire de Sécurité Sociale du Tarn (c'est son nom à l'époque) ouvre ses portes au public. Entre temps, la Caisse a installé son Conseil d'Administration, a regroupé le personnel des anciennes caisses d'Assurances Sociales, et a procédé à la fusion des fichiers de ces caisses.

Le numéro d'immatriculation de l'assuré reste provisoirement le numéro d'Assurances Sociales :

21	81	00538	12
Année de naissance	Département d'affiliation	N° d'ordre à 5 chiffres	Mois de naissance

Quant au code régime, il ne comporte que deux chiffres : le code 10 désigne un salarié du régime général.

Il faut attendre le 1^{er} janvier 1947 pour voir apparaître les numéros d'assurés sociaux à 13 chiffres que nous connaissons. C'est à partir de ce moment là que vont être diffusées les cartes d'immatriculation et d'affiliation cartonnées de couleur bulle, dont la carrière ne s'achèvera qu'en 1979...

Parallèlement, le risque Accidents du Travail ayant quitté les assurances privées pour rejoindre le giron de la Sécurité Sociale, le code régime s'enrichit d'un troisième chiffre : 1 pour une gestion complète du risque AT-MP, 0 pour l'absence de couverture de ce risque. C'est ainsi que le 10 d'un salarié actif devient le 101, et que le code des retraités devient le 110, par exemple.

Au cours de l'année 1979, et après la généralisation de l'informatique dans la gestion des prestations de l'Assurance Maladie, la Caisse (devenue chemin faisant Caisse Primaire d'Assurance

Maladie) diffuse de nouvelles cartes à ces assurés : la Carte d'Assuré Social et d'immatriculation, familièrement appelée CAS.

De couleur mauve et blanche, pliable en 3 volets, la CAS reprend les informations essentielles contenues dans le fichier magnétique de la CPAM : L'identité de l'assuré, son matricule, son adresse et son régime, bien sûr, mais aussi les bénéficiaires qu'il couvre, la date de fin des droits, l'éventuelle exonération du ticket modérateur, le centre de rattachement et le mode de paiement différé habituel.

La CAS subira quelques évolutions mineures, mais conservera son apparence et l'essentiel de son contenu pendant 20 ans.

C'est enfin à partir de novembre 1998 que vont apparaître les premières cartes Vitale dans le Tarn...

La suite, vous la connaissez : le plastique et la puce ont supplanté carton et papier...

Dernière évolution en date : la diffusion à partir de décembre 2007 des premières cartes Vitale 2, la carte avec photo qui doit être généralisée dans les deux ans qui viennent, et qui ouvre la porte à de nouveaux contenus...



Carte d'assuré en 1979

